Cadre réservé	aux	services	départementaux

N° dossier :



DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

IMPORTANT pour que votre dossier soit traité :

- > Répondez à toutes les questions et signez en dernière page du document
- > Joignez tous les documents demandés (Liste ci-dessous)
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) <u>n'est pas cumulable</u> avec les prestations suivantes : la Majoration Tierce Personne (MTP), la Prestation complémentaire pour recours à tierce personne (PCRTP), l'Allocation Compensation du Handicap (PCH), L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et l'aide ménagère à domicile. <u>Vérifiez</u> si vous les percevez.

Demandeur	
NOM:	PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :/_ /	COMMUNE:
Liste des pièces indispensables :	
la Communauté Européenne (ou d'u	u de la carte nationale d'identité ou d'un passeport de n extrait de naissance); ou de la carte de résidence ou lé pour les demandeurs de nationalité étrangère
	ernier avis d'imposition ou de non-imposition à éant, celui de votre conjoint, concubin ou partenaire d'un
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ou partenaire d'un PACS êtes propriétaire : <u>s</u> avis d'imposition relatifs aux taxes foncières sur ties
☐ Photocopie de votre carte vitale	
☐ Relevé d'identité bancaire ou po	ostal au nom du demandeur
☐ Questionnaire médical	
☐ Annexe : Déclaration du/des proc	hes aidants (facultatif)

Dossier à adresser à :

Madame la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin Direction de l'Autonomie – Service des Prestations d'Aides Sociales Hôtel du Département 100 avenue d'Alsace - BP 20351 68006 COLMAR CEDEX Edition octobre 2018

A - RENSEIGNEMENT

Etat civil	Demandeur	Conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS
Civilité	☐ Monsieur ☐ Madame	☐ Monsieur ☐ Madame
Nom d'usage : nom d'époux(se)		
Nom de naissance		
Prénom		
Date et lieu de naissance	Le	Le _ _ _ _ _
Nationalité		
Adresse actuelle	N° et voie :	N° et voie :
Téléphone(s)+mail	Fixe :	Fixe:
Situation actuelle	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Pacsé(e) ☐ Concubinage	
	□ Retraité(e) □ En activité	□ Retraité(e) □ En activité
N° assuré social		
Nom de la caisse de retraite principale		

B - RESSOURCES / PATRIMOINE

		Demandeur	partenaire d'un PACS			
Montant annuel des salaires, pensions de toutes natures <u>y compris pensions</u> étrangers						
Revenus soumis au prélèvement libéra application des articles 125-0 A et 125 code général des impôts (bons et conticapitalisation, produits d'épargne solic etc)	D du Valeur	□ non :station bancaire précise la valeu pôts)	☐ oui ☐ non Valeur : (L'attestation bancaire précise la valeur de aux impôts)	éclaré		
Possédez-vous des biens immobiliers	De que	□ non elle nature :	□ oui □ non De quelle nature : 1)			
	Adress	se(s) du (des) bien(s) :	2) Adresse(s) du (des) bien(s) : 1)			
	2)		2)			
Assuments			- Cari - Cara			
Assurance-vie	□ oui	□ non	□ oui □ non Valeur :			
		le 3% appliqué)				
		evé annuel d'assurance-vie préci	(taux de 3% appliqué) ise la (le relevé annuel d'assurance-vie précise	la		
Biens mobiliers : objets d'art, chevaux	valeur	inscrite au contrat)	valeur inscrite au contrat)			
bateau		:	Valeur:			
		le 3% appliqué)	(taux de 3% appliqué)			
C - AUTRES RENSEIGNEMENTS						
O NOTICE REMODERS						
Etes-vous bénéficiaire			Demandeur			
	de:	□ oui depuis le	Demandeur □ non			
Etes-vous bénéficiaire L'Allocation Compensatrice pour Tiere	de : ce Personne	□ oui depuis le Avez-vous une				
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP)	e de : ce Personne versée par votre	□ oui depuis le Avez-vous une demande en cours ? □ oui depuis le Avez-vous une	non			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour re	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce	□ oui depuis le Avez-vous une demande en cours ? □ oui depuis le Avez-vous une demande en cours ?	□ non □ non □ oui depuis le □ non □ non			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour re personne (PCRTP)	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH)	□ oui depuis le				
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour repersonne (PCRTP) La Prestation Compensation du Handi	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH)	□ oui depuis le	non non oui depuis le non oui depuis le non oui depuis le non oui depuis le non			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour repersonne (PCRTP) La Prestation Compensation du Handi L'aide ménagère au titre de l'aide soci départemental L'aide ménagère au titre d'une caisse	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH)	□ oui depuis le	non non non oui depuis le			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour repersonne (PCRTP) La Prestation Compensation du Handi L'aide ménagère au titre de l'aide soci départemental	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH) iale du Conseil de retraite	□ oui depuis le	non non non oui depuis le			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour repersonne (PCRTP) La Prestation Compensation du Handi L'aide ménagère au titre de l'aide soci départemental L'aide ménagère au titre d'une caisse Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique : Tutelle	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH) iale du Conseil de retraite	□ oui depuis le	non non non oui depuis le non oui depuis le non oui depuis le non non non non			
L'Allocation Compensatrice pour Tiere (ACTP) La Majoration Tierce Personne (MTP) caisse de retraite La Prestation complémentaire pour repersonne (PCRTP) La Prestation Compensation du Handi L'aide ménagère au titre de l'aide soci départemental L'aide ménagère au titre d'une caisse Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique :	e de : ce Personne versée par votre ecours à tierce icap (PCH) iale du Conseil de retraite	□ oui depuis le	non non non oui depuis le			

Coordonnées d'une personne référente Personne qui s'engage à soutenir le demandeur dans ses démarches administratives en lien avec l'APA à domicile. Elle servira de lien, si besoin est, d'intermédiaire entre le demandeur et les services du Conseil départemental.					
Nom et prénom :					
	N° et voie :				
Adresse :	CP: _ _ _ Ville:				
	Mail :				
N° de Téléphone	Fixe : Mobile :				
Lien de parenté avec	Professionnel:				
le demandeur	□ oui lequel: non lequel:				
DECLARATION DU OU DES PROCHES AIDANTS Complétez si nécessaire la déclaration du ou des proches aidants jointe en annexe (facultatif)					
Autorisez-vous la transm personnalisée d'autonom	ission par le conseil départemental du dossier aux caisses de retraite (en cas de rejet d'allocation				
percermanece a automent					
Je soussigné(e), agissant en mon nom propre / en ma qualité de représentant légal de M / Mme (*)					
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus qui sont fournis dans le cadre d'une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A) à domicile.					
J'ai pris connaissance du livret d'information et m'engage à signaler toute modification qui interviendrait ultérieurement dans ma / sa situation : hospitalisation, entrée en établissement, décès, congés du salarié ou mandataire, arrêt du contrat salariat, absence prolongée du domicile. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions pénales et financières prévues par la loi.					
Fait à Le					
Signature : (obligatoire de la main du bénéficiaire ou de son représentant légal) :					
* rayer la mention inutile					

Le Département du Haut-Rhin informe que pour vérifier les déclarations des intéressés et s'assurer de l'effectivité de l'aide qu'ils reçoivent, les services chargés de l'évaluation des droits à l'allocation personnalisée d'autonomie et du contrôle de son utilisation peuvent demander toutes les informations nécessaires aux administrations publiques, notamment aux administrations fiscales, aux collectivités territoriales, aux organismes de sécurité sociale et de retraite complémentaire qui sont tenus de les leur communiquer. (art. L 232-16 CASF).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Les traitements relatifs à cette demande sont informatisés. Ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, qui protège les droits et libertés individuels.

Toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en adressant un courrier au Conseil Départemental du Haut-Rhin, Service des Prestations d'aide sociale.